

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### VITA CERAMICS ETCH

Date de révision: 12.02.2020

Code du produit: 019

Page 1 de 10

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

VITA CERAMICS ETCH

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

###### Utilisation de la substance/du mélange

Utilisation en tant que réactif de laboratoire

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

|                |                                       |                             |
|----------------|---------------------------------------|-----------------------------|
| Société:       | VITA Zahnfabrik H.Rauter GmbH & Co.KG |                             |
| Boîte postale: | 1338<br>79704 Bad Säckingen           |                             |
| Téléphone:     | +49(0)7761-562-0                      | Téléfax: +49(0)7761-562-299 |
| e-mail:        | info@vita-zahnfabrik.com              |                             |
| Internet:      | www.vita-zahnfabrik.com               |                             |

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence:

+49-(0)761-19240

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:

Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux: Met. Corr. 1

Toxicité aiguë: Acute Tox. 2

Toxicité aiguë: Acute Tox. 3

Toxicité aiguë: Acute Tox. 4

Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1A

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Mentions de danger:

Peut être corrosif pour les métaux.

Mortel par contact cutané.

Toxique en cas d'ingestion.

Nocif par inhalation.

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Provoque de graves lésions des yeux.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

###### Règlement (CE) n° 1272/2008

###### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Acide sulfurique ... %

acide fluorhydrique

###### Mention

Danger

###### d'avertissement:

###### Pictogrammes:



###### Mentions de danger

H301

Toxique en cas d'ingestion.

H310

Mortel par contact cutané.

H314

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H332

Nocif par inhalation.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### VITA CERAMICS ETCH

Date de révision: 12.02.2020

Code du produit: 019

Page 2 de 10

#### Conseils de prudence

|                |  |
|----------------|--|
| P260           | Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  |
| P405           | Garder sous clef.  |
| P280           | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.   |
| P303+P361+P353 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.  |
| P305+P351+P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P310           | Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.   |

#### 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

##### Composants dangereux

| N° CAS    | Substance  |              |                  | Quantité   |
|-----------|--|--------------|------------------|------------|
|           | N° CE  | N° Index     | N° REACH         |            |
|           | Classification SGH   |              |                  |            |
| 7664-93-9 | Acide sulfurique ... %   |              |                  | 5 - < 10 % |
|           | 231-639-5  | 016-020-00-8 |                  |            |
|           | Skin Corr. 1A; H314  |              |                  |            |
| 7664-39-3 | acide fluorhydrique  |              |                  | 1 - < 5 %  |
|           | 231-634-8  | 009-002-00-6 | 01-2119458860-33 |            |
|           | Acute Tox. 1, Acute Tox. 2, Acute Tox. 2, Skin Corr. 1A; H310 H330 H300 H314 |              |                  |            |
| 64-17-5   | alcool éthylique   |              |                  | 1 - < 5 %  |
|           | 200-578-6  | 603-002-00-5 | 01-2119457610-43 |            |
|           | Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2; H225 H319  |              |                  |            |

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

##### Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger.

##### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Traitement médical nécessaire. EN CAS D'INHALATION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/ en cas de malaise.

##### Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Appeler immédiatement un médecin. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Solution de gluconate de calcium Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.

##### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/. Solution de gluconate de calcium

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### VITA CERAMICS ETCH

Date de révision: 12.02.2020

Code du produit: 019

Page 3 de 10

#### Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles: Perforation de l'estomac. Appeler immédiatement un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

#### Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

##### Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conservé le récipient bien fermé. Conservé sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

##### Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### VITA CERAMICS ETCH

Date de révision: 12.02.2020

Code du produit: 019

Page 4 de 10

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation en tant que réactif de laboratoire

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)

| N° CAS    | Substance                    | ppm  | mg/m <sup>3</sup> | fib/ml | Catégorie        | Origine |
|-----------|------------------------------|------|-------------------|--------|------------------|---------|
| 7664-39-3 | Acide fluorhydrique          | 1    | 0,83              |        | VME 8 h          |         |
|           |                              | 2    | 1,66              |        | VLE courte durée |         |
| 7664-93-9 | Acide sulfurique (inhalable) | -    | 0,1               |        | VME 8 h          |         |
|           |                              | -    | 0,2               |        | VLE courte durée |         |
| 64-17-5   | Ethanol                      | 500  | 960               |        | VME 8 h          |         |
|           |                              | 1000 | 1920              |        | VLE courte durée |         |

##### Valeurs biologiques tolérables (VBT; Suva, 1903.f)

| N° CAS    | Substance           | Paramètres | Valeur limite | Substrat | Prélèvement |
|-----------|---------------------|------------|---------------|----------|-------------|
| 7664-39-3 | Acide fluorhydrique | Fluorures  | 4 mg/l        | U        | b           |

#### 8.2. Contrôles de l'exposition



##### Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

##### Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

##### Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques. Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

##### Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Modèles de gants recommandés KCL Dermatrill P  
Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: 480 min

##### Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

##### Protection respiratoire

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### VITA CERAMICS ETCH

Date de révision: 12.02.2020

Code du produit: 019

Page 5 de 10

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:

Couleur: rouge clair  
Odeur: caractéristique

pH-Valeur: 2,0

#### Modification d'état

Point de fusion: non déterminé

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 100 °C

#### Inflammabilité

solide: non applicable  
gaz: non applicable

#### Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif.

Limite inférieure d'explosivité:

Limite supérieure d'explosivité:

#### Température d'auto-inflammabilité

solide: non applicable  
gaz: non applicable

Température de décomposition: non déterminé

#### Propriétés comburantes

Non comburant.

Pression de vapeur: <=1100 hPa  
(à 50 °C)

Densité: 1,06000 g/cm<sup>3</sup>

#### Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage: non déterminé

Densité de vapeur: non déterminé

Taux d'évaporation: non déterminé

### 9.2. Autres informations

Teneur en corps solides: 1,5 %

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

### 10.4. Conditions à éviter

aucune/aucun

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### VITA CERAMICS ETCH

Date de révision: 12.02.2020

Code du produit: 019

Page 6 de 10

#### 10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### **Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **ETAmél calculé**

ATE (orale) 104,2 mg/kg; ATE (cutanée) 104,2 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) 10,42 mg/l; ATE (inhalation aérosol) 1,042 mg/l

| N° CAS    | Substance           |                 |        |        |         |
|-----------|---------------------|-----------------|--------|--------|---------|
|           | Voie d'exposition   | Dose            | Espèce | Source | Méthode |
| 7664-39-3 | acide fluorhydrique |                 |        |        |         |
|           | orale               | ATE 5 mg/kg     |        |        |         |
|           | cutanée             | ATE 5 mg/kg     |        |        |         |
|           | inhalation vapeur   | ATE 0,5 mg/l    |        |        |         |
|           | inhalation aérosol  | ATE 0,05 mg/l   |        |        |         |
| 64-17-5   | alcool éthylique    |                 |        |        |         |
|           | cutanée             | DL50 7060 mg/kg |        |        |         |

##### **Irritation et corrosivité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Information supplémentaire référentes à des preuves**

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange!

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxicologiques.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### VITA CERAMICS ETCH

Date de révision: 12.02.2020

Code du produit: 019

Page 7 de 10

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit n'a pas été testé.

#### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

#### Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

##### Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

##### L'élimination des emballages contaminés

Déchet dangereux au sens de la directive 2008/98/CE (directive-cadre relative aux déchets) Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### Transport terrestre (ADR/RID)

##### 14.1. Numéro ONU:

UN 2922

##### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A. (Wasser)

##### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

8

##### 14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

8+6.1



Code de classement:

CT1

Dispositions spéciales:

274

Quantité limitée (LQ):

1 L

Quantité exceptée:

E2

Catégorie de transport:

2

N° danger:

86

Code de restriction concernant les tunnels:

E

#### Transport fluvial (ADN)

##### 14.1. Numéro ONU:

UN 2922

##### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A. (Wasser)

##### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

8

##### 14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

8+6.1



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### VITA CERAMICS ETCH

Date de révision: 12.02.2020

Code du produit: 019

Page 8 de 10

Code de classement: CT1  
 Dispositions spéciales: 274 802  
 Quantité limitée (LQ): 1 L  
 Quantité exceptée: E2

#### Transport maritime (IMDG)

**14.1. Numéro ONU:** UN 2922  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** CORROSIVE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (Wasser)  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 8  
**14.4. Groupe d'emballage:** II  
 Étiquettes: 8+6.1



Dispositions spéciales: 274  
 Quantité limitée (LQ): 1 L  
 Quantité exceptée: E2  
 EmS: F-A, S-B

#### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

**14.1. Numéro ONU:** UN 2922  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** CORROSIVE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (Wasser)  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 8  
**14.4. Groupe d'emballage:** II  
 Étiquettes: 8+6.1



Dispositions spéciales: A3 A803  
 Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 0.5 L  
 Passenger LQ: Y840  
 Quantité exceptée: E2  
 IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 851  
 IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 1 L  
 IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 855  
 IATA-Quantité maximale (cargo): 30 L

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Toxique. fortement caustique.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### VITA CERAMICS ETCH

Date de révision: 12.02.2020

Code du produit: 019

Page 9 de 10

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Informations réglementaires UE

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III):

H2 TOXICITÉ AIGUË

##### Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52). Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit (cette substance / cette préparation) dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'article 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées.

Résorption cutanée/sensibilisation:

Transperce facilement l'épiderme et provoque l'intoxication.

Teneur en COV (OCOV):

3,19 %

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

DNEL: Derived No Effect Level

DMEL: Derived Minimal Effect Level

PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate

LL50: Lethal loading, 50%

EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate

NOEC: No Observed Effect Concentration

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### VITA CERAMICS ETCH

Date de révision: 12.02.2020

Code du produit: 019

Page 10 de 10

BCF: Bio-concentration factor  
 PBT: persistent, bioaccumulative, toxic  
 vPvB: very persistent, very bioaccumulative  
 RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail  
 ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)  
 EmS: Emergency Schedules  
 MFAG: Medical First Aid Guide  
 ICAO: International Civil Aviation Organization  
 MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships  
 IBC: Intermediate Bulk Container  
 SVHC: Substance of Very High Concern  
 Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>

#### Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

| Classification      | Procédure de classification |
|---------------------|-----------------------------|
| Met. Corr. 1; H290  |                             |
| Acute Tox. 2; H310  | Méthode de calcul           |
| Acute Tox. 3; H301  | Méthode de calcul           |
| Acute Tox. 4; H332  | Méthode de calcul           |
| Skin Corr. 1A; H314 | Méthode de calcul           |
| Eye Dam. 1; H318    | Méthode de calcul           |

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
 H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
 H300 Mortel en cas d'ingestion.  
 H301 Toxique en cas d'ingestion.  
 H310 Mortel par contact cutané.  
 H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
 H330 Mortel par inhalation.  
 H332 Nocif par inhalation.

#### Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*